

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	SGS France Environment Health and Safety
Adresse du laboratoire	ZI Saint Guénault Courcouronnes - 7, rue Jean Mermoz 91080 COURCOURONNES
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2022
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2026
Date de mise à jour de la portée	11 SEP. 2023

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	-
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>E - Analyses complémentaires</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé

F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	-
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
<i>I - Analyses complémentaires</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	-
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
K - Analyses microbiologiques	-
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>N - Analyses complémentaires</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella
Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Couleur
Indice permanganate

Autres paramètres complémentaires :
Chlorophylle a et phéopigments
Orthophosphates
ST-DCO

Argent	Molybdène	Tellure
Cobalt	Strontium	Vanadium

Organoétains :			
Dibutylétain	Monobutylétain	Tributylétain	Triphénylétain

COHV autres que la liste C2 :

2-chlorotoluène	1,3-dichlorobenzène	1,3,5-trichlorobenzène	Éthylbenzène
3-chlorotoluène	1,4-dichlorobenzène	1,1,2,2-tétrachloroéthane	Hexachloroéthane
4-chlorotoluène	1,1,1-trichloroéthane	Chlorobenzène	m+p-xylène
1,1-dichloroéthane	1,1,2-trichloroéthane	Chloroprène	o-xylène
1,1-dichloroéthylène	1,2,3-trichlorobenzène	Cumène	Tétrachlorure de carbone
1,2-dichlorobenzène	1,2,4-trichlorobenzène	Dichlorométhane	Toluène



Matthieu SCHULER
Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise